CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

Formation éligible au CPF

Santé- Social

Objectifs

Acquérir la qualification et les compétences pour : - Assurer l'accueil, la garde et les soins d'hygiène corporelle des jeunes enfants.- Veiller à l'alimentation et à la sécurité du jeune enfant.- Contribuer à son développement, à son éducation et sa socialisation. - Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Contenus

Domaines professionnels : – Accompagner le développement du jeune enfant – Exercer son activité en accueil collectif – Exercer son activité en accueil individuel. Domaines généraux : – Français – Histoire/Géographie – enseignement moral et civique – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques. Possibilité de passer les blocs indépendamment les uns des autres : EP1 : accompagner le développement du jeune enfant EP2 : exercer son activité en accueil collectif EP3 : exercer son activité en accueil individuel

Pré-requis

Fin de 3ème minimum La possession d'un diplôme de niveau 3 ou supérieur permet d'être dispensé de certains modules, notamment de la totalité des blocs de compétences « enseignement général ».

Public concerné

Validation

Diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 3 : CAP.Diplôme accessible aussi par le biais de la VAE.

code RNCP ou RS

RNCP38565.

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse - 22-01-2024.

Débouchés et poursuites d'études

A l'issue du CAP AEPE, le titulaire du diplôme peut exercer son activité auprès d'enfants de moins de 6 ans dans divers contextes professionnels : en établissement d'accueil de jeunes enfants, en école maternelle, en accueil collectif de mineurs, à son domicile comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale, en maison d'assistantes maternelles, au domicile des parents…

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation

Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE